

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007457300011	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat intercommunal à vocation unique SIRR RAMBOUILLET
----------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE RAMBOUILLET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SIRR ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

••

I - INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) budgétaires .

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).
(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 682 354,96	3 682 354,96
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 682 354,96	3 682 354,96

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 764 902,78	6 129 049,96
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 7 666 379,82
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 764 902,78	13 795 429,78
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		15 447 257,74	17 477 784,74

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31/12 de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 810 500,00	0,00	2 039 700,00	2 039 700,00	2 039 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	234 600,00	0,00	226 793,31	226 793,31	226 793,31
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	135 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 180 100,00	0,00	2 340 493,31	2 340 493,31	2 340 493,31
66	Charges financières	416 115,82	0,00	381 229,41	381 229,41	381 229,41
67	Charges exceptionnelles	130 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	201 347,49		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 927 563,31	0,00	2 962 722,72	2 962 722,72	2 962 722,72
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	725 000,00		719 632,24	719 632,24	719 632,24
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		725 000,00		719 632,24	719 632,24	719 632,24
TOTAL		3 652 563,31	0,00	3 682 354,96	3 682 354,96	3 682 354,96

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 682 354,96
---------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	31 000,00	0,00	3 750,00	3 750,00	3 750,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 107 000,00	0,00	3 169 000,00	3 169 000,00	3 169 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 238 000,00	0,00	3 272 750,00	3 272 750,00	3 272 750,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 238 000,00	0,00	3 272 750,00	3 272 750,00	3 272 750,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	414 563,31		409 604,96	409 604,96	409 604,96
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		414 563,31		409 604,96	409 604,96	409 604,96
TOTAL		3 652 563,31	0,00	3 682 354,96	3 682 354,96	3 682 354,96

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 682 354,96
---------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	310 027,28
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	83 602,00	0,00	92 000,00	92 000,00	92 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 690 427,00	0,00	10 443 400,00	10 443 400,00	10 443 400,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 774 029,00	0,00	10 545 400,00	10 545 400,00	10 545 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	799 140,04	0,00	809 897,82	809 897,82	809 897,82
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	799 140,04	0,00	809 897,82	809 897,82	809 897,82
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 573 169,04	0,00	11 355 297,82	11 355 297,82	11 355 297,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	414 563,31		409 604,96	409 604,96	409 604,96
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	414 563,31		409 604,96	409 604,96	409 604,96
	TOTAL	10 987 732,35	0,00	11 764 902,78	11 764 902,78	11 764 902,78

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 764 902,78
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 453 703,00	0,00	3 608 000,00	3 608 000,00	3 608 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 453 703,00	0,00	3 608 000,00	3 608 000,00	3 608 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 887 843,22	0,00	1 801 417,72	1 801 417,72	1 801 417,72
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 887 843,22	0,00	1 801 417,72	1 801 417,72	1 801 417,72
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 341 546,22	0,00	5 409 417,72	5 409 417,72	5 409 417,72
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	725 000,00		719 632,24	719 632,24	719 632,24
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	725 000,00		719 632,24	719 632,24	719 632,24
	TOTAL	7 066 546,22	0,00	6 129 049,96	6 129 049,96	6 129 049,96

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	7 666 379,82
----------------------------------------------------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 795 429,78
-----------------------------------------------------	----------------------

Four Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

310 027,28

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 039 700,00		2 039 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	226 793,31		226 793,31
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	74 000,00		74 000,00
66	Charges financières	381 229,41	0,00	381 229,41
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	0,00	40 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 000,00	719 632,24	720 632,24
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 962 722,72	719 632,24	3 682 354,96

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 682 354,96
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	409 604,96	409 604,96
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	809 897,82	0,00	809 897,82
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	92 000,00	0,00	92 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 443 400,00	0,00	10 443 400,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		11 355 297,82	409 604,96	11 764 902,78

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 764 902,78
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 750,00		3 750,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 169 000,00		3 169 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00		100 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	409 604,96	409 604,96
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 272 750,00	409 604,96	3 682 354,96

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 682 354,96
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 608 000,00	0,00	3 608 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		719 632,24	719 632,24
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		3 608 000,00	719 632,24	4 327 632,24

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	7 666 379,82
------------------------------------------------------------	---------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 801 417,72
------------------------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 795 429,78
-----------------------------------------------------	----------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 810 500,00	2 039 700,00	2 039 700,00
60221	Combustibles et carburants	2 000,00	2 000,00	2 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	10 000,00	1 000,00	1 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	520 000,00	400 000,00	400 000,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	1 100 000,00	1 505 000,00	1 505 000,00
6132	Locations Immobilières	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6135	Locations mobilières	13 500,00	9 000,00	9 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	13 000,00	16 000,00	16 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	25 000,00	22 400,00	22 400,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 200,00	1 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	10 000,00	3 500,00	3 500,00
6161	Multirisques	15 000,00	7 000,00	7 000,00
6168	Autres	10 000,00	7 500,00	7 500,00
617	Etudes et recherches	26 000,00	13 000,00	13 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	234 600,00	226 793,31	226 793,31
6218	Autre personnel extérieur	3 500,00	30 000,00	30 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	150 000,00	127 793,31	127 793,31
6415	Supplément familial	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	32 000,00	27 000,00	27 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 000,00	27 000,00	27 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	0,00	2 000,00	2 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	500,00	500,00
648	Autres charges de personnel	2 500,00	4 500,00	4 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	135 000,00	74 000,00	74 000,00
6518	Autres	27 000,00	16 000,00	16 000,00
6531	Indemnités élus	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6535	Formation élus	3 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	11 000,00	11 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	50 000,00	14 000,00	14 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 180 100,00	2 340 493,31	2 340 493,31
66	Charges financières (b) (8)	416 115,82	381 229,41	381 229,41
66111	Intérêts réglés à l'échéance	350 000,00	320 000,00	320 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	66 115,82	61 229,41	61 229,41
67	Charges exceptionnelles (c)	130 000,00	40 000,00	40 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	100 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	15 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	1 000,00	1 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	1 000,00	1 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	201 347,49	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES... = a + b + c + d + e + f		2 927 563,31	2 962 722,72	2 962 722,72
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	725 000,00	719 632,24	719 632,24

SIRR RAMBOUILLET - SIRR ASSAINISSEMENT - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	725 000,00	719 632,24	719 632,24
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		725 000,00	719 632,24	719 632,24
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		725 000,00	719 632,24	719 632,24
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 652 563,31	3 682 354,96	3 682 354,96

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00

=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 682 354,96

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	235 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	173 770,59
= Différence ICNE N – ICNE N-1	61 229,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	31 000,00	3 750,00	3 750,00
64198	Autres remboursements	31 000,00	3 750,00	3 750,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 107 000,00	3 169 000,00	3 169 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 107 000,00	3 169 000,00	3 169 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7588	Autres	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 238 000,00	3 272 750,00	3 272 750,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 238 000,00	3 272 750,00	3 272 750,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	414 563,31	409 604,96	409 604,96
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	414 563,31	409 604,96	409 604,96
043	Opérat° ordre inférieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		414 563,31	409 604,96	409 604,96
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 652 563,31	3 682 354,96	3 682 354,96

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 682 354,96

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
2031	Frais d'études	83 602,00	92 000,00	92 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	83 602,00	92 000,00	92 000,00
2183	Matériel de bureau et Informatique	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	10 000,00	10 000,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	9 690 427,00	10 443 400,00	10 443 400,00
	Total des dépenses d'équipement	9 690 427,00	10 443 400,00	10 443 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 774 029,00	10 545 400,00	10 545 400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	799 140,04	809 897,82	809 897,82
1681	Autres emprunts	799 140,04	583 977,87	583 977,87
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	225 919,95	225 919,95
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	799 140,04	809 897,82	809 897,82
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	10 573 169,04	11 355 297,82	11 355 297,82
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)			
	Reprises sur autofinancement antérieur	414 563,31	409 604,96	409 604,96
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	216 576,89	213 683,96	213 683,96
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	114 663,00	114 663,00	114 663,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	76 704,42	74 639,00	74 639,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	6 619,00	6 619,00	6 619,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	414 563,31	409 604,96	409 604,96
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	10 987 732,35	11 764 902,78	11 764 902,78
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			11 764 902,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

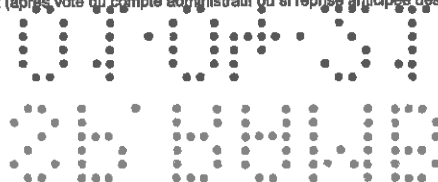
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 453 703,00	3 608 000,00	3 608 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 956 603,00	3 608 000,00	3 608 000,00
1312	Subv. équipt Régions	497 100,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 453 703,00	3 608 000,00	3 608 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 887 843,22	1 801 417,72	1 801 417,72
1068	Autres réserves	1 887 843,22	1 801 417,72	1 801 417,72
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 887 843,22	1 801 417,72	1 801 417,72
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 341 546,22	5 409 417,72	5 409 417,72
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	725 000,00	719 632,24	719 632,24
28031	Frais d'études	57 068,99	73 351,68	73 351,68
28032	Frais de recherche et de développement	16 000,00	16 000,00	16 000,00
28033	Frais d'insertion	3 870,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	414 770,96	414 784,68	414 784,68
28151	Installations complexes spécialisées	2 236,00	2 236,00	2 236,00
281532	Réseaux d'assainissement	57 008,00	57 008,00	57 008,00
28154	Matériel industriel	7 402,03	2 472,00	2 472,00
281562	Service d'assainissement	5 211,00	5 211,00	5 211,00
28157	Aménagement matériel industriel	145 280,00	145 280,00	145 280,00
28182	Matériel de transport	5 825,32	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 318,70	0,00	0,00
28184	Mobilier	403,00	0,00	0,00
28188	Autres	4 606,00	3 288,90	3 288,90
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		725 000,00	719 632,24	719 632,24
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		725 000,00	719 632,24	719 632,24
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 066 546,22	6 129 049,96	6 129 049,96

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		7 666 379,82
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		13 795 429,78

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'échelle du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					12 695 023,16									
1641 E.A.P.J.L. en euros (total)					12 695 023,16									
0000106639	CREDIT AGRICOLE	28/12/2012		03/04/2013	512 000,00	F		3,920	4,693		A	X Echéance constante		A-1
1018032 (1) 2010	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/01/2011		15/09/2012	57 000,00	F		0,000	0,000		A	P		A-1
6029752389	CREDIT AGRICOLE	01/08/2011		15/11/2011	1 000 000,00	F		4,120	4,367		T	P		A-1
MIN262455EJR/0281586	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	20/06/2009		01/10/2009	1 000 000,00	R		4,380	2,903		T	C		A-1
MIN516718EUR/001	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	27/11/2001		01/04/2020	830 020,12	V	EURIBOR	1,790	0,498		M	P		A-1
MIJ516720EUR/001	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2005		01/06/2007	1 000 000,00	R	EURIBOR	3,630	3,667		A	P		B-1
MIJ516701EUR/001	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	17/12/2015		01/03/2017	3 349 112,11	F		3,250	3,298		A	P		A-1
MIJ516714EUR/002	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	17/12/2015		01/03/2017	4 000 000,00	F		2,350	2,385		A	X Echéance progressive		A-1
MON516698EUR/001	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/08/1999		01/08/2015	10 225,25	F		5,800	3,228		A	P		A-1
MPH516700EUR/001	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/12/2009		01/04/2010	500 000,00	V	EURIBOR	2,690	1,103		T	P		A-1
MPH516721EUR/001	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/04/2017		01/04/2017	436 665,68	R	EURIBOR	4,790	5,207		T	X Echéance constante	O	B-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					4 518 399,00									
1681 Autres emprunts (total)					4 518 399,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					4 518 399,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total					17 213 422,16									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuités de l'exercice			ICINE de l'exercice
							Index (13)			Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
16- Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (- total)		0,00		8 855 647,64						583 967,47	248 287,34	0,00	164 021,15
164-1 Emprunts en euros (total)		0,00		8 855 647,64						583 967,47	248 287,34	0,00	164 021,15
03000106639		0,00	A-1	217 113,76	6,25	F		4,893		25 825,48	8 510,86	0,00	5 582,22
17-8032 (1) 5310		0,00	A-1	31 850,00	10,87	F		0,000		2 650,00	0,00	0,00	0,00
633752231		0,00	A-1	457 188,96	5,58	F		4,367		71 973,55	17 733,61	0,00	2 027,94
MIN28436EUR/C281586		0,00	A-1	437 500,00	8,50	R		2,903		50 000,00	9 427,20	0,00	2 305,63
MINS16718E1R/001		0,00	A-1	341 584,60	18,75	V	EURIBOR	0,496		22 964,47	1 765,25	0,00	422,17
MINS16720EUR/C01		0,00	B-1	589 380,67	10,42	R	EURIBOR	3,667		41 484,42	21 690,93	0,00	11 782,41
MIS5167C1EUR/C31		0,00	A-1	2 680 158,91	10,17	F		3,298		188 653,28	88 314,89	0,00	88 415,43
MIS5167C1ELF/002		0,00	A-1	3 638 769,15	20,17	F		2,385		101 871,38	86 698,73	0,00	70 226,25
MON51C688EUR-J01		0,00	A-1	6 800,59	7,58	F		3,228		692,08	394,43	0,00	147,62
MPHS16700EUR/001		0,00	A-1	158 126,23	4,00	V	EURIBOR	1,103		36 009,08	162,73	0,00	85,22
MPHS16721EUR/001		0,00	B-1	297 668,77	6,00	R	EURIBOR	5,207		41 643,73	13 598,71	0,00	3 066,26
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tranche sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		4 292 479,05						225 919,95	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		4 292 479,05						225 919,95	0,00	0,00	0,00
1077192(1) 2016		0,00	A-1	4 292 479,05	18,17	F		0,000		225 919,95	0,00	0,00	0,00

N°	Maturité (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote de budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1662	Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
(total)													
1667	Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total général		0,00		13 148 126,69				809 887,42	248 297,34	0,00	164 021,15	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) S'agissant des emprunts soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 766.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Berlin J.L.n.p.a (B)														
MINS1672EUR001	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	1 000 000,00	589 360,67	1	25,00				0,00		3,667	21 690,93	0,00	4,48
MPH516121EUR001	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	436 665,68	287 698,77	1	10,00				0,00		5,207	13 586,71	0,00	2,26
TOTAL (B)		1 436 665,68	887 059,44						0,00			35 288,64	0,00	6,74
Cyption d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 436 665,68	887 059,44						0,00			35 288,64	0,00	6,75

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

SIRR RAMBOUILLET - SIRR ASSAINISSEMENT - BP - 2021

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

0000000000
0000000000
0000000000
0000000000
0000000000
0000000000

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
			Indices zone euro	Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (-cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits		10	0	0	0	0	
	% de l'encours		93,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		12 261 087,25	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits		2	0	0	0	0	
	% de l'encours		6,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		887 059,44	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00
								0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 219 502,78	1 219 502,78
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		809 897,82	809 897,82
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	583 977,87	583 977,87
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	225 919,95	225 919,95
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		409 604,96	409 604,96
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	409 604,96	409 604,96
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

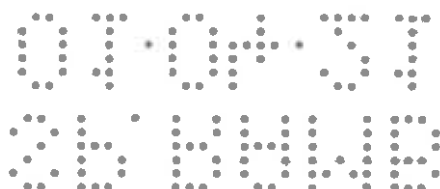
	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 219 502,78	0,00	0,00	1 219 502,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		719 632,24	719 632,24
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		719 632,24	719 632,24
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	73 351,66	73 351,66
28032	Frais de recherche et de développement	16 000,00	16 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	414 784,68	414 784,68
28151	Installations complexes spécialisées	2 236,00	2 236,00
281532	Réseaux d'assainissement	57 008,00	57 008,00
28154	Matériel industriel	2 472,00	2 472,00
281562	Service d'assainissement	5 211,00	5 211,00
28157	Aménagement matériel industriel	145 280,00	145 280,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	3 288,90	3 288,90
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	719 632,24	0,00	7 666 379,82	1 801 417,72	10 187 429,78

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 219 502,78
Ressources propres disponibles	IV	10 187 429,78
Solde	V = IV – II (6)	8 967 927,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 28 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

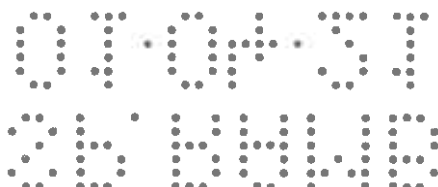
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

**PLAN PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT
DE L'OPERATION
RECONSTRUCTION DE LA STEP DE LA GUEVILLE**

ANNEE		Taux	2019 et antérieur	2020	2021	2022	2023	TOTAL	
DÉPENSES									
			<i>Etudes et travaux</i>	<i>Etudes et travaux</i>	<i>Etudes et travaux</i>	<i>Etudes et travaux</i>	<i>Etudes et travaux</i>		
STEP			2 420 876 €	8 138 065 €	9 668 296 €	8 496 000 €	724 000 €	29 435 437 €	
Etudes			761 260 €	208 925 €	408 000 €	287 000 €	16 000 €	1 681 185 €	
Toit végétalisé						60 000 €		60 000 €	
Etudes et frais inhérents à l'opération					302 289 €	265 290 €	22 200 €	589 779 €	
Canalisation gaz					270 000 €			270 000 €	
AMO			193 480 €	40 695 €	22 000 €	22 000 €	5 000 €	243 114 €	
Etudes Géotechniques G4			6 400 €	6 360 €	14 900 €			26 100 €	
Coordonnateur			7 600 €	4 280 €	9 000 €	9 000 €	2 500 €	32 400 €	
Contrôleur			13 220 €	19 190 €	23 250 €	20 000 €	5 000 €	80 660 €	
TOTAL DEPENSES			3 371 056 €	8 395 895 €	10 717 735 €	9 289 290 €	776 700 €	32 418 675 €	
RECETTES									
	<i>Financiers</i>		<i>Etudes et travaux</i>	<i>Etudes et travaux</i>	<i>Etudes et travaux</i>			TOTAL	
STEP Travaux	AESN	40%	885 326 €	2 286 938 €	3 500 000 €	1 460 953 €	903 680 €	9 036 797 €	
STEP Etudes	AESN	50%	391 016 €	37 899 €	108 000 €	87 228 €	68 571 €	685 714 €	
	Dépt	20%	1 000 000 €				1 000 000 €	2 000 000 €	
toit végétalisé	AESN	70%	20 380 €				5 040 €	25 200 €	
Méthanisation	Région	30%					380 000 €	380 000 €	
Digesteur, etc (2 400 000 €)	AESN		Inclus dans les subventions STEP Etudes et Travaux						- €
Canalisation	Région				60 000 €			60 000 €	
	GRDF				106 908 €			106 908 €	
AMO dont avenants	AESN	50%	80 904 €	17 527 €				78 461 €	
DLE	AESN	50%	2 658 €					2 658 €	
Etude d'impact	AESN	50%	1 313 €					1 313 €	
Etudes Géotechniques G4	AESN	50%	3 200 €	2 400 €				5 600 €	
Coordonnateur SPS	AESN	50%	2 680 €	2 140 €				4 800 €	
Contrôleur technique	AESN	50%	3 798 €	9 585 €				13 388 €	
TOTAL AIDES			2 374 600 €	2 388 369 €	3 774 808 €	1 548 181 €	2 697 891 €	18 400 939 €	
Financement SIRM			996 956 €	6 049 496 €	6 942 827 €	7 611 109 €	1 582 591 €	20 017 836 €	



IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable finances	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé de mission		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
							3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité dans l'année.
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				49 627,00		
Chargé de mission	A	TECH		49 627,00	A Nouvelle STEP	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				49 627,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme.

S : Bâtiments (dont aménagement urbain).

MB : Bâtiments.

MT : Médico-social.

SP : Sport.

CLM : Culturel.

ANM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachées à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) ;
3-a : article 3, 1er alinéa ; recrutement temporaire d'activités ;
3-b : article 3, 2ème alinéa ; recrutement temporaire d'activités ;
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...);
3-2 : vacance temporaire d'un emploi ;
3-3-1 : absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes ;
3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou le nature des fonctions le justifient ;
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 10 000 habitants et de secrétaires des groupements communaux composés de communes de moins de 2 000 habitants et de secrétaires des groupements communaux composés de communes de moins de 10 000 habitants et de secrétaires des groupements communaux composés de communes de moins de 2 000 habitants et de secrétaires des groupements communaux composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public ;
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel ;
3-5 : article 28 travailleurs handicapés catégorie C ;
3-6 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires ;
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets ;
110-1 : collaborateurs de groupes de cabinets ;
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être habilités « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats adaptés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-5 et 47 de la loi n° 84-593 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le décret conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 5

VOTES :

Pour : 5

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : ~~01/03/2021~~

Présenté par (1) Le Président,

A le ~~01/03/2021~~ RAMBOUILLET

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 31/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.